

## MOLITOR Avocats à la Cour annonce la création d'un département dédié au droit fiscal et patrimonial.

**Categories :** Molitor firm news

**Date :** 17-01-2022

*Fort de 25 années d'expérience en droit de affaires notamment, le cabinet étend son champ de compétences grâce à ce nouveau département fiscal, visant ainsi à répondre aux exigences de ses clients.*

/\*! elementor - v3.5.3 - 28-12-2021 \*/

.elementor-widget-image{text-align:center}.elementor-widget-image a{display:inline-block}.elementor-widget-image a img[src\$=".svg"]{width:48px}.elementor-widget-image img{vertical-align:middle;display:inline-block}

Luxembourg, 17 janvier 2022 – MOLITOR Avocats à la Cour annonce la création d'un département spécialisé en droit fiscal et patrimonial afin de diversifier son offre de services.

Pierre-Jean Estagerie prendra la tête de ce nouveau département, épaulé par Emmanuel Rouil. [Lena Hartmann](#), senior associate depuis 3 ans chez MOLITOR, complétera l'équipe, forte

d'une expérience similaire en Allemagne.

[Pierre-Jean](#) accompagne et conseille, depuis près de 20 ans, des clients privés, des chefs d'entreprises ainsi que des cadres dirigeants et directeurs de ressources humaines, tant sur le plan domestique qu'international. Pierre-Jean a été associé dans le département fiscal d'un Big 4 au cours des huit dernières années et a auparavant travaillé pour un cabinet d'avocats international, tous deux basés au Luxembourg. Il est diplômé d'un Master en droit fiscal et d'un Master en comptabilité.

[Emmanuel](#) a 10 ans d'expérience au Luxembourg. Il accompagne et conseille des entreprises, des entrepreneurs, des startups et clients privés sur une large gamme de questions fiscales, que ce soit en matière d'impôts sur les sociétés ou sur les personnes physiques. Il est diplômé du CCDL, d'un Master en droit des affaires et a obtenu un diplôme en comptabilité.

Michel Molitor, Managing Partner, s'est félicité de la création de ce département : « Qu'il s'agisse de Luxembourg ou du marché international, notre Etude se distingue par son approche pragmatique et des compétences de pointe. La création de ce nouveau département renforce notre expertise à tous points de vue ». Pierre-Jean Estagerie a ajouté concernant son arrivée : « Mon équipe et moi-même sommes ravis et fiers de rejoindre l'Etude MOLITOR, un cabinet qui, outre son expertise, défend de fortes valeurs qui nous sont chères. Nous nous réjouissons de pouvoir contribuer à sa croissance ».

### **A propos de MOLITOR Avocats à la Cour**

MOLITOR Avocats à la Cour SARL est une Etude d'avocats indépendante établie à Luxembourg depuis 1996. Ses activités en matière de conseil et de contentieux s'articulent autour du droit des affaires. Grâce à son expérience et à ses excellents contacts internationaux, MOLITOR a réussi à développer une clientèle de renom tant au niveau local qu'international. Visitez le site internet pour plus d'informations sur MOLITOR : [www.molitorlegal.lu](http://www.molitorlegal.lu) ou rendez-vous sur [LinkedIn](#) pour les dernières actualités.